

PROCES VERBAL
du Centre Communal d'Actions Sociales d'ABZAC
Séance du 02 décembre 2022 à 17 heures 00

Nombre de membres en exercice : 13

Nombres de membres présents : 11

Quorum : 7

Présents : M. d'ANGLADE / Mme DUVAL / Mme DORET / M. FRAPPIER /
Mme PAINKIN / M. BIELLE / M. FLEURY / Mme COFFRE / M. PEREZ / Mme
BUSSY / M. MARTYNYUK

Absents excusés : M. BORDAT / M. DUMETZ

Pouvoir : Monsieur BORDAT à Madame DORET

Secrétaire de séance : Madame DORET

Date de convocation : 25 novembre 2022

Le quorum étant atteint,

Le Centre Communal d'Actions Sociales s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Jean-Louis d'ANGLADE, Président du Centre Communal d'Actions Sociales.

En début de séance, le procès-verbal du Conseil Communal d'Actions Sociales du 11 juillet 2022 est adopté à l'unanimité.

